



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 novembre 2013

Publié le 25 novembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 10

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Christine DURNERIN	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Gérard DUPIRE	Mme Christine MARTIN	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Nathalie KOENDERS	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles TRAHARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	Mme Michèle CHALLAUX
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Franck MELOTTE	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Jean DUBUET
M. Christophe BERTHIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
Mme Nelly METGE	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Claude DARCIAUX	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Nicolas BOURNY	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Jean-Philippe SCHMITT	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Philippe GUYARD	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Rémi DELATTE	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Norbert CHEVIGNY	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : DEPLACEMENTS

Travaux d'aménagement du local Velo station - Autopartage - Attribution d'une subvention à Gares et Connexions

La Vélostation de la Gare de Dijon Ville propose des emplacements de stationnement vélos pour les abonnés, ainsi qu'un service d'entretien et de réparation des vélos. Il se compose de deux espaces :

- un local à vélos de 170 m² d'une capacité de 120 places, situé en bout du bâtiment voyageur de la gare de Dijon Ville, côté quai 37 ;
- un abri extérieur fermé de 45 m² d'une capacité de 56 places, situé à côté du local à vélo.

L'article 4-2 de la convention de « financement pour l'exploitation et la gestion de la Vélostation du Pole d'Echanges Intermodal de la Gare de Dijon Ville », passée entre le Conseil Régional de Bourgogne, le Grand Dijon et la SNCF (Gares et Connexions) le 10 avril 2013, proposait de faire évoluer l'usage de la Vélostation en vue d'élargir les prestations et services rendus vers de nouvelles missions liées à la mobilité et à l'intermodalité, et notamment le service d'Autopartage.

Aussi, le lancement de Mobigo-Autopartage fin septembre 2013 nécessite un aménagement du local de la Vélostation. Il est prévu d'y établir un bureau d'accueil avec espace de réception pour au moins 2 personnes, une liaison internet et téléphonique, un bureau d'appoint et un espace de rangement.

La maîtrise d'ouvrage ainsi que les travaux sont assurés par SNCF Gares & Connexions.

Le coût détaillé des aménagements est présenté ci-dessous :

Etudes	1 115,00 €
Travaux de bâtiments	9 100,00 €
Frais de télécoms	3 000,00 €
Energie	2 500,00 €
MOE - AMOA	4 451,00 €
TOTAL HT	20 166,00 € arrondi à 20 000 €

La subvention de 20 000 € est répartie à 50 % entre la Région Bourgogne et le Grand Dijon. SNCF Gares & Connexions sollicite donc une subvention pour ces aménagements.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'accorder** une subvention de 10 000 € HT à SNCF Gares & Connexions au titre de l'aménagement du local de la Vélostation situé en Gare de Dijon Ville, dans le cadre de la mise en place du service autopartage ;
- **d'autoriser** le Président à procéder au versement de la subvention et à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice en cours.